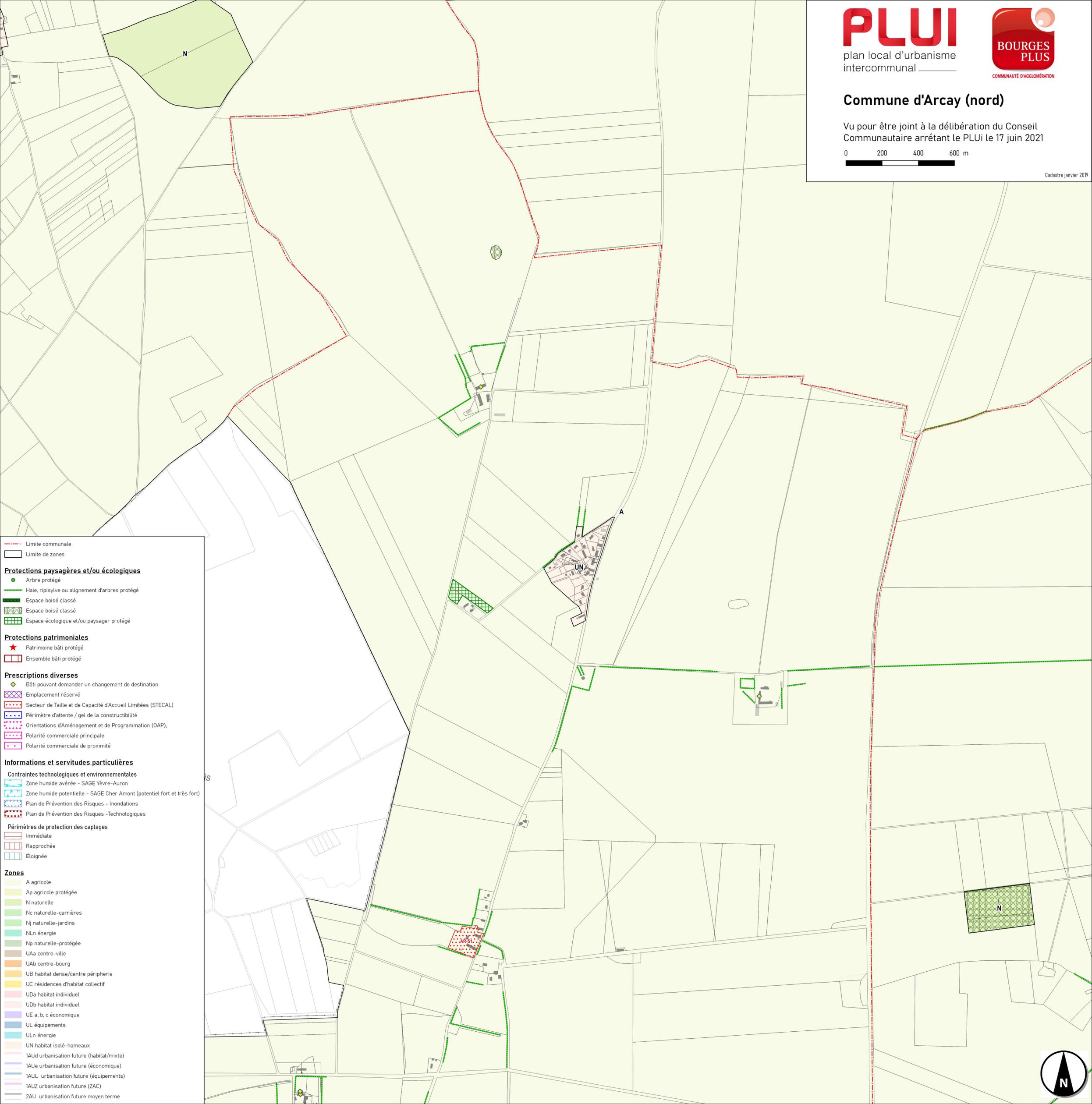


Commune d'Arcay (nord)

Vu pour être joint à la délibération du Conseil
Communautaire arrêtant le PLUi le 17 juin 2021



Limites

- Limite communale
- Limite de zones

Protections paysagères et/ou écologiques

- Arbre protégé
- Haie, ripisylve ou alignement d'arbres protégé
- Espace boisé classé
- ▨ Espace boisé classé
- ▩ Espace écologique et/ou paysager protégé

Protections patrimoniales

- ★ Patrimoine bâti protégé
- ▨ Ensemble bâti protégé

Prescriptions diverses

- ◆ Bâti pouvant demander un changement de destination
- ▨ Emplacement réservé
- ▨ Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL)
- ▨ Périmètre d'attente / gel de la constructibilité
- ▨ Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- ▨ Polarité commerciale principale
- ▨ Polarité commerciale de proximité

Informations et servitudes particulières

Contraintes technologiques et environnementales

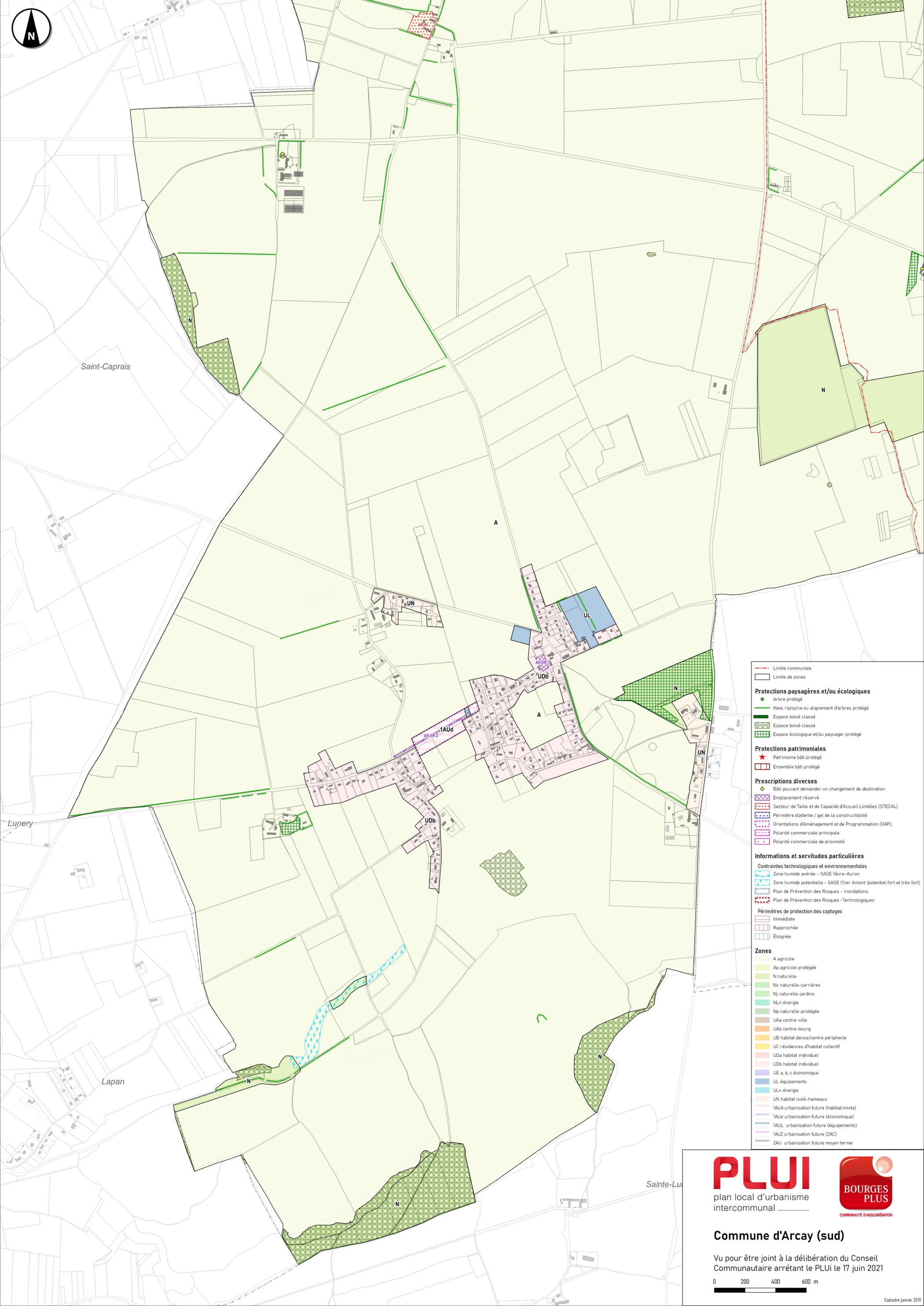
- ▨ Zone humide avérée - SAGE Yèvre-Auron
- ▨ Zone humide potentielle - SAGE Cher Amont (potentiel fort et très fort)
- ▨ Plan de Prévention des Risques - Inondations
- ▨ Plan de Prévention des Risques - Technologiques

Périmètres de protection des captages

- ▨ Immédiate
- ▨ Rapprochée
- ▨ Éloignée

Zones

- A agricole
- Ap agricole protégée
- N naturelle
- Nc naturelle-carrières
- Nj naturelle-jardins
- NLn énergie
- Np naturelle-protégée
- UAa centre-ville
- UAb centre-bourg
- UB habitat dense/centre périphérie
- UC résidences d'habitat collectif
- UDa habitat individuel
- UDb habitat individuel
- UE a, b, c économique
- UL équipements
- ULn énergie
- UN habitat isolé-hameaux
- 1AUd urbanisation future (habitat/mixte)
- 1AUe urbanisation future (économique)
- 1AUL urbanisation future (équipements)
- 1AUZ urbanisation future (ZAC)
- 2AU urbanisation future moyen terme



	Limite communale
	Limite de zones
Protections paysagères et/ou écologiques	
	Arbre protégé
	Haie, ripisylve ou alignement d'arbres protégé
	Espace boisé classé
	Espace boisé classé
	Espace écologique et/ou paysager protégé
Protections patrimoniales	
	Patrimoine bâti protégé
	Ensemble bâti protégé
Prescriptions diverses	
	Bâti pouvant demander un changement de destination
	Emplacement réservé
	Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL)
	Périmètre d'attente / gel de la constructibilité
	Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
	Polarité commerciale principale
	Polarité commerciale de proximité
Informations et servitudes particulières	
Contraintes technologiques et environnementales	
	Zone humide avérée - SAGE Yèvre-Auron
	Zone humide potentielle - SAGE Cher Amont (potentiel fort et très fort)
	Plan de Prévention des Risques - Inondations
	Plan de Prévention des Risques - Technologiques
Périmètres de protection des captages	
	Immédiate
	Rapprochée
	Éloignée
Zones	
	A agricole
	Ap agricole protégée
	N naturelle
	Nc naturelle-carrières
	Nj naturelle-jardins
	NLn énergie
	Np naturelle-protégée
	UAa centre-ville
	UAb centre-bourg
	UB habitat dense/centre périphérie
	UC résidences d'habitat collectif
	UDa habitat individuel
	UDb habitat individuel
	UE a, b, c économique
	UL équipements
	ULn énergie
	UN habitat isolé-hameaux
	1AUd urbanisation future (habitat/mixte)
	1AUe urbanisation future (économique)
	1AUL urbanisation future (équipements)
	1AUZ urbanisation future (ZAC)
	2AU urbanisation future moyen terme



Commune d'Arcay (sud)

Vu pour être joint à la délibération du Conseil Communautaire arrêtant le PLUi le 17 juin 2021

